

No. 9464. INTERNATIONAL CONVENTION ON THE ELIMINATION OF ALL FORMS OF RACIAL DISCRIMINATION. OPENED FOR SIGNATURE AT NEW YORK ON 7 MARCH 1966¹

N° 9464. CONVENTION INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE. OUVERTE À LA SIGNATURE À NEW YORK LE 7 MARS 1966¹

RATIFICATION

Instrument deposited on:

16 May 1969

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY

(To take effect on 15 June 1969. With a declaration that the Convention shall also apply to *Land* Berlin with effect from the date on which it enters into force for the Federal Republic of Germany.)

RATIFICATION

Instrument déposé le:

16 mai 1969

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

(Pour prendre effet le 15 juin 1969. Avec une déclaration selon laquelle la Convention s'appliquera également au *Land* de Berlin à compter du jour où la Convention entrera en vigueur à l'égard de la République fédérale d'Allemagne.)

¹ United Nations, *Treaty Series*, Vol. 660, p. 195; Vol. 667; Vol. 669, p. 326, and Vol. 670, p. 366.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 660, p. 195; vol. 667; vol. 669, p. 326, et vol. 670, p. 366.